Compte rendu CGT du Conseil d'administration du 12 décembre 2025

I. Vote du budget rectificatif 2025 n°2 (BR2 2025) 2

II. Vote du budget initial 2026 (BI 2026) 3

III. Budget de la fondation 5

IV. Révision du guide opérationnel de l'achat public 6

V. Campagne d'emploi 6

VI. Information sur l'affaire Théry 8

VII. Renouvellement CSA 8

VIII. Projet annuel de performance 8

IX. Avis de la CFVU 8

X. Conventions 8

XI. Marché public 8

XII. Questions diverses 8

Introduction par le VP Finances, qui explique le budget rectificatif n°2 2025 (BR2 2025) et le budget initial 2026 (BI 2026)

Le VP Finances explique que ce budget est voté dans un contexte national très compliqué. La quasi-totalité des universités présentent des budgets déficitaires, en moyenne autour de - 5millions d'euros. Lyon 2 n'est pas l'Université qui va le plus mal. Par exemple, l'Université de Lille a 45 millions d'euros de déficit, et l'Université de Picardie a ses trois indicateurs dans le rouge avec par exemple 2 jours de fonds de roulement. En Picardie, le plan d'austérité consiste en la suppression de 54 000 heures équivalent TD.

Le VP précise qu'il est très compliqué de faire un budget car il n'y a pas de projet de loi de finances adopté au Parlement. On ne connait donc pas le montant pour 2026 de la subvention pour charge de service public (SCSP). La consigne du ministère aux Université a été de reprendre le montant de la SCSP de l'année dernière. De plus, certaines charges ne sont compensées par l'Etat (CAS + 4 points, Mutuelle, COMP tranche pas versée, etc.) Les dernières discussions laissent entendre que les ministères de l'ESR et de l'Economie commencent à comprendre le problème. Il y aura peut-être une compensation en 2026. Dans ce cas il y aura un budget rectificatif en 2026.

Le VP présente la stratégie budgétaire pour 2026 pour Lyon 2 : le budget initial (BI) reflète le plan de retour à l'équilibre, notamment pour ralentir l'augmentation de la masse salariale. Le VP explique que l'équipe présidentielle a fait un certain nombre de choix volontaristes : par exemple intégrer la revalorisation des contrats doctoraux et des chaires de professeur junior. Ce BI 2026 intègre la poursuite des ambitions stratégiques de Lyon 2 : la Ruche, le COMP, le soutien aux étudiants. Concernant l'offre de formation, le VP explique que Lyon 2 continue à soutenir des formations par choix et pas seulement des « formations rentables ».

La situation financière de Lyon 2 se présente donc comme suit : un déficit de 6,4millions d'euros entièrement expliqué par des éléments exogènes (COMP pas versé, CAS, mesures salariales comme augmentation point d'indice, GVT, mesures Guérini…). L'ensemble de ces mesures exogènes est non-compensées par l'Etat. Du point de vue du plan d'austérité, il y a un début d'amélioration, car la masse salariale serait à 88% ou plus si des mesures n'avaient pas été mises en place. De plus, la hausse des recettes est bien visible (par exemple alternance ou formation continue) car les contrats sont signés. On mesure une baisse des effectifs de 2 équivalent temp plein. La trajectoire budgétaire est donc conforme au plan d'austérité.

I. Vote du budget rectificatif 2025 n°2 (BR2 2025)

Une agente de la DAF, présente le BR 2 2025. Il a 3 objectifs :

1- Actualiser les prévisions des opérations pluriannuelles programmation déprogrammation
2- Réviser à la baisse les autorisations de dépenses
3- Donner une meilleure visibilité sur l'atterrissage en 2025

Ce BR conduit à baisser les dépenses de 6 millions d'euros par une diminution de l'enveloppe de fonctionnement, de personnels et d'investissements, conformément au plan d'austérité adopté par le CA à l'automne 2025. On passe donc d'un BR1 2025 qui prévoyait 199,9 M€ de dépenses, à un BR2 qui en prévoit 193,8 M€. Les recettes diminuent aussi de 7,5M€ car des financements externes sont déprogrammés mais attendus pour 2026. Le niveau de recettes attendues passe donc de 186 M€ au budget rectificatif 1 de 2025 à 178,5M€ au BR2 de 2025

Néanmoins, ce BR2 2025 est insoutenable d'un point de vue réglementaire. Le poids des charges de personnel s'élève à 86,4%, même chose qu'au BR1 2025, alors qu'il ne devrait pas dépasser 85%.

On apprend lors de l'instance qu'il y a un avis du rectorat sur ce BR2 de 2025. C'est un avis réservé pour les mêmes raisons expliquées pour le plan d'austérité car il y a toujours un déficit et une masse salariale trop importante. Le rectorat prend en compte. La présidente explique que l'avis du rectorat a été reçu tardivement. La présidente l'a reçu par sms mercredi 10 décembre dans l'après-midi, et l'avis officiel reçu le jeudi 11 décembre. Les élu.es du CA n'ont donc pas reçu cet avis…

Questions :

Gaélis: Lors de la réunion du comité plan austérité, vous aviez dit que vous aviez baissé les recettes des frais d'inscription des étudiants extra communautaire, pourquoi ne pas abroger cette mesure ?

Réponse du VP Finances : on discutera de cela pour le BI 2026, effectivement ce chiffre sera plus bas que celui inscrit dans le plan d'austérité C'est dû à un défaut d'information des étudiant.es.

FSU : On ne peut pas se réjouir d'être moins pire que les autres établissements. La FSU rappelle sa position et s'abstiendra de voter ce BR. La situation s'améliore sur la clôture de l'exercice.

CGT : Effectivement on votera contre ce BR qui reflète le plan d'austérité. Il faut signaler comme Gaélis que les collègues des services de scolarité se sont retrouvés face à des étudiant.es désemparés, dans l'incapacité de payer ces frais d'inscription très élevés.

Vote : 7 abstentions (FSU et UNSA), 2 contre (CGT), 21 pour

- ⇨ Ce BR est adopté.

II. Vote du budget initial 2026 (BI 2026)

Propos introductif de la présidente concernant la Région

La présidente donne une explication sur les crédits de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui devaient être versé à Lyon 2 en 2025 et qui ne l'ont pas été en 2026. Pour résumer, suite à l'affaire Balanche, la Région refuse de payer une partie des crédits qu'elle s'était engagée à verser dans le Contrat Plan Etat-Région. Lyon 2 a mené une phase de discussion amiable et met désormais en demeure la Région de payer les 9 millions d'euros en cause. Le 3 décembre 2025, la présidence a saisi le préfet et demandé le versement de cette somme. Si elle n'est pas recouvrée, Lyon 2 ne sera pas en mesure de payer les entreprises du BTP qui interviennent sur le chantier. La présidence reste optimiste pour éviter ce scénario catastrophe. De plus, Lyon 2 répond à des appels à projet de la Région pour financer par exemple des emplois étudiants. La réponse de Lyon 2 pour un appel à projet en 2025 n'a pas été analysée par les élu.es du conseil régional, ni autres demandes de subventions. Apparemment le dossier a été retiré des candidatures sans explication. L'Université a décidé de répondre à l'AAP 2026. Lyon 2 refuse de se soumettre à la pression de la Région, et agit pour la formation et le soutien à ses étudiant.es

Une agente de la DAF présente le BI 2026.

Le déficit prévisionnel en 2026 sera de 6,4million d'euros. Les dépenses s'élèvent à 200M€ et les recettes à 194M€.

Les dépenses de personnel constituent le plus grand poste de dépenses, et augmentent toujours (152M€ en 2026 et 146M€ en 2025). Mais le plan d'austérité conduit au ralentissement de ces dépenses passant de +5% par an avant à +3% pour 2026. Le plafond d'emploi est fixé à 1916 équivalent temp plein (il était à 1896 dans le BR2 2025). Il y a une

augmentation des effectifs pour la Ruche et pour certains contrats de recherche. La masse salariale s'établit à 86,4% du budget, ce qui toujours au-dessus du ratio de 85%, mais la présidence explique que sans plan d'austérité, cette masse salariale s'établirait à 88%.
Les recettes augmentent par rapport à 2025 (194M€ dans BI 2026 et 178,5M€ en 2025). Cette augmentation est liée au niveau de versement de subventions liées à la Ruche en 2026 et à l'augmentation des recettes propres. La SCSP ne change pas, car le gouvernement a donné la consigne de reconduire la même somme que l'année dernière. Les recettes propres d'activité passent de 43,3 à 58,7 M€ entre le BR 2 2025 et le BI 2026.

La représentante du rectorat intervient pour expliquer que la masse salariale dépasse toujours les 85%, elle s'établit à 86,4%. Compte tenu de ce ratio, le Code de l'éducation impose au rectorat de réclamer à l'Université Lyon 2 de voter dans les 4 mois suivant ce CA un plan de retour à l'équilibre financier (PREF), donc d'ici le 12 avril 2026. Nous ne sommes donc pas sortis de l'austérité, un nouveau plan sera voté en 2026…

La présidente nous lit l'avis du rectorat sur ce plan, qui est favorable avec réserve. On la croit sur parole, les élus au CA n'ont pas reçu ces avis. Il nous semble que cela n'aurait pas été impossible, par exemple la veille du CA les avis de la CFVU du jeudi 11 décembre ont été versé aux documents. C'est tard, c'est sûr mais c'est mieux que rien. Un simple message pour nous dire que l'avis du rectorat arrivait aurait été appréciable.

Changer demande ce que recouvrent les droits d'inscription. Il est prévu une augmentation de ceux-ci de 35% par rapport à 2025, comment expliquer ce chiffre ? Changer demande aussi qu'une présentation de l'état du patrimoine soit fait en CA car il faut des investissements pour l'entretenir. Changer souligne son soutien à la présidence de Lyon 2 concernant les sommes que la Région doit verser. Changer souligne aussi qu'il faudrait que les procès-verbaux du CA soient accessibles facilement aux agents de Lyon 2. D'ailleurs Changer remercie la CGT de faire un travail de diffusion avec des comptes rendus fidèles.

Le VP CA répond que cette discussion a eu lieu concernant les CA et que le choix de l'enregistrement a été fait plutôt qu'un PV. Sur les frais d'inscription il est prévu une forte augmentation les premières années, car les primo arrivants cette année ont payé, puis eux et ceux de l'année prochaine et ainsi de suite. Le VP Finances répond que concernant l'investissement il y a des nouvelles opérations prévues, qui dureront plusieurs années.

La CGT souligne être surprise par ce plan de retour à l'équilibre financier. Qu'est-ce que cela comprend ? L'austérité est donc sans fin. Aussi, attention à la sincérité des prévisions de recettes, que ce soit pour les droits d'inscription espérés, et pour 3,6 M€ d'autres recettes dont on ne sait pas la provenance. Aussi que se passe-t-il si la loi de finance ne reconduit pas notre subvention pour charge de service public à l'identique ?
Il faudrait aussi que les élus doivent aient accès aux pièces du CA, notamment les avis du rectorat.

Ce budget reflète aussi un nombre de contractuels grandissant, dont les contrats sont financés par des fonds non-pérennes, tels que des appels à projet ou autre. Ce qui précarise les métiers et fragilise les missions. On peuts e souvenir du COSIE dont plusieurs postes ont été fermé suite à la fin d'un contrat de financement.
La CGT souligne aussi le danger de l'extrême droite et de la droite extrême au pouvoir. On le voit avec la Région AURA qui supprime des financements.

Réponse du VP Finances

- Concernant le plan de retour à l'équilibre financier (PREF), il explique que l'Université et le rectorat ne font qu'appliquer le cadre juridique en vigueur qui prévoit des conditions de retour à l'équilibre, puis un PREF si la situation ne s'améliore pas dans l'année qui suit. Le PREF devoir recevoir avis conforme du rectorat. La victoire selon le VP réside dans le fait que Lyon 2 n'est mis sous tutelle, qui était l'autre option possible.
- Concernant le COMP le solde prévu ne sera pas versé. Il y aura une évaluation à la performance, qui sera intégrée sur le BI 2027.
- Il explique que la CGT a raison de dire la politique actuelle au niveau national dégrade l'offre de formation. Sur les 10 dernières années l'enseignement supérieur du privé représente 25% des étudiant.es. Le public accueille néanmoins la majorité des étudiant.es et l'Etat ne finance pas ce service public à hauteur des besoins.

Le représentant métropole explique qu'il votera le budget, même si c'est difficile. Il interviendra peut-être en conseil de métropole pour dénoncer l'attitude de la région.

Un membre de la liste Lyon 2 en commun intervient pour rappeler que la crise de financement des Universités était évidente dès 2022 pour les Universités « autonome », aucune réflexion structurelle pour le financement n'étant amorcée. Il est d'accord avec la CGT sur le contexte national.

VOTE 17 pour 5 contre (dont CGT) et 9 abstentions

III. Budget de la fondation

Le budget de la fondation présente un solde déficitaire de 26 k€, du fait que l'argent des donateurs devrait arriver en 2026. La CGT dénonce à nouveau cette fondation, la recherche et l'enseignement ne peuvent pas être financés par la charité de grands groupes donateurs.

Vote : Adopté, FSU et CGT votent contre le budget de la fondation.

IV. Révision du guide opérationnel de l'achat public

Un nouveau guide opérationnel de l'achat public est présenté, il fait presque 100 pages. Il a été rédigé notamment suite aux réflexions d'un groupe de travail sur la question des mobilités qui rassemblait des personnels et étudiant.es. Il comporte 3 parties : un axe réglementaire, un axe déontologie, des politiques sectorielles Il a été présenté dans de nombreuses instances de Lyon 2 auparavant. Il comprend désormais des objectifs liés au développement durable.
L'objectif est de réduire le volume des déplacements, en limitant le recours à l'avion. Il comporte désormais la possibilité pour les personnels de se faire rembourser sans passer par le marché.

Des échanges ont lieu autour de ce document. **La CGT** fait remarquer que ce document ajoute peut-être beaucoup de travail à la DAF en requérant de nombreuses validations. Ce document donne à la DAF un grand pouvoir de décision et d'appréciation. La DAF peut-elle absorber toutes ces missions ? Il nous semble que pour le remboursement des tickets de transport sur place, les règles sont trop strictes. Il va falloir un certificat administratif si on fait plus de 2 déplacements dans la journée pour se faire rembourser ou justifier d'une économie pour l'Université s'il y a prise en charge d'un abonnement ou autre titre qui n'est pas un ticket bon pour un déplacement. C'est strict. Qui devra donner ce certificat ? De plus, on rappelle les nombreuses difficultés à faire valider des missions, ce qui a conduit à mettre en péril de nombreux déplacements ou invitations de collègues.

Réponse de la DAF : Concernant le certificat administratif, il sera donné par le responsable. Le pôle mission de la DAF fait du mieux qu'il peut, il travaille en urgence. Il y a un poste de responsable vacant à la DAF depuis 1 an.

Changer fait remarquer que le terme de « sommité » dans le guide d'achat choque.

VOTE : 23 pour 5 abstentions (Changer s'abstient, l'UNSA aussi), 2 contre (CGT)

V. Campagne d'emploi

La campagne d'emploi pour 2026 s'inscrit dans plan d'austérité. Il n'y aura pas de création de poste sauf sur financement propre, pas de recours aux listes complémentaires. 6 postes d'enseignant-chercheur seront mis au concours, et 15 ouvertures de concours pour les BIATSS. Les autres demandes de renouvellements chez les EC seront au mieux accordées sous la forme de postes ATER. Au total, ce sont 27 postes EC (MCF ou PU) qui deviennent des ATER en 2026, dont 9 pour l'UFR LESLA : une hécatombe !

La FSU rappelle qu'en CSA elle s'est abstenue de voter cette campagne. La FSU demande un effort pour que les 15 postes ouverts chez les BIATSS puissent être majorés dans la mesure des efforts.

Un membre de la liste Lyon 2 en commun a fait les comptes par composante. On passe par exemple de 2 à 10 ATER pour certaines composantes. Qui va siéger dans les instances en collège A et B, qui va diriger les diplômes, etc ? Cela va créer une forte pression sur les collègues déjà là. Les conditions de travail vont se détériorer. Il explique qu'il ne souhaite pas voter ce document, qui n'est pas viable pour la vie des composantes.

Une personne de l'administration répond : oui c'est vrai, on diffère plutôt que geler et supprimer. Effectivement sur les responsabilités de diplômes et autres c'est difficile.

Un membre de la liste Lyon 2 en commun demande la façon dont les inégalités entre UFR ont été prises en compte entre les différents UFR.

Une personne de l'administration répond : l'année prochaine va se poser la question de nombreux départs à la retraite.

La CGT rappelle qu'elle a voté contre cette campagne d'emploi pendant le dernier CSA. Il faut des moyens et des postes, c'est invivable pour les différents services. On souligne aussi la grande proportion de contractuels, notamment sur des financements sur projet, ce ajoute une forte précarité à une situation déjà difficile. On n'est toujours pas convaincu par cette campagne d'emploi, on votera contre aussi au CA.

Le VP Finances répond que l'austérité est une situation transitoire. Effectivement l'année prochaine certaines composantes seront moins bien traitées que d'autres. Dans des composantes, il explique que certains enseignants ne contribuent pas ou peu aux tâches d'encadrement. Les postes seront remis au concours l'année prochaine.

La CGT rappelle que de nombreux collègues sont en souffrance, et ne peuvent plus assurer des fonctions d'encadrement. On ne peut pas forcer les collègues à prendre ces tâches, surtout pour celles et ceux que cela a rendu malades.

Changer exprime la même inquiétude. Il va y avoir 27 000 heures supprimées. Il faut un critère d'encadrement pédagogique. Je relaie la grande inquiétude des chercheurs sur cela.

La présidente précise que chez les enseignants-chercheurs 5 postes seront supprimés sur 3 ans, c'est le plan d'austérité.

Gaélis tient à alerter des conséquences d'une telle campagne d'emploi sur les conditions d'étude des étudiant.es. L'élu Gaélis souligne la dégradation des conditions d'enseignement et précise que Gaélis votera contre cette campagne et regrette que les autres organisations étudiantes ne soient pas là pour voter contre.

Un membre de la liste Lyon 2 en commun s'interroge à nouveau : peut-on prendre le risque d'embaucher autant d'ATER pour la vie des UFR. Au quotidien comment fait-on ?

VOTE :

La campagne est votée par le CA, avec un amendement pour un poste de plus ATRF sans concours

5 Abstention Changer, FSU

5 Contre, CGT et Gaélis, et un membre de la liste Lyon 2 en commun.

VI. Information sur l'affaire Théry

La présidente fait un point d'information sur l'affaire Théry qui a pris une immense ampleur médiatique. Des services et composantes ont reçu de nombreux courriers et mail malveillants liés à cette affaire, ce qui a compliqué le travail de tout le monde. Elle explique avoir fait un signalement au procureur et avoir eu deux échanges avec cet enseignant-chercheur. Aujourd'hui depuis le 2 décembre : Julien Théry est suspendu à titre conservatoire. La présidence de Lyon 2 a saisi une commission disciplinaire qui va se réunir dans les plus brefs délais. Julien Théry est informé, de même que son labo et sa composante. La présidente souligne la nécessité de défendre nos valeurs, et de former les étudiant.es à la pensée critique.

VII. Renouvellement CSA

Adopté, tout le monde vote pour

VIII. Projet annuel de performance

Ce document n'est plus partie intégrante du budget. Il n'y a pas de vote.

IX. Avis de la CFVU

CGT vote contre notamment sur la question du calendrier universitaire 2026-2027, qui ne permet pas d'envisager sereinement le rendu de notes, le délai entre la fin des partiels et le communiqué des notes étant trop faible. Suite à la dernière CFVU la question des rendus de notes en semestre pair sera revue.

X. Conventions

Adopté

XI. Marché public

Adopté

XII. Questions diverses